été plus remarqués encore. Le vice-président du *Fencing-Club*, qui fait honneur à son professeur. M. De Keersgieter, s'est fort bien tiré du jeu serré que lui faisaient ses adversaires dont la réputation n'est plus à faire.

» Le public a été tenu en haleine et s'est vivement intéressé à l'assaut de M. Pipart, maître d'armes, à Tournai, et M. Dubus, maître d'armes, à Roubaix, qui se sont escrimés avec un entrain et une tenacité vraiment remarquables.

» Une partie de canne française sans gants et sans masque, entre les frères Dubus, de Roubaix, a été le clou de la journée. Leur agilité et leur élégance ont fait l'admiration de tous. »

Les Mélomanes roubaisiens poussent ferme les répétitions pour le concours de Saint-Denis qui aura lieu dimanche et lundi prochains.

Le concours de Saint-Denis, organisé sous les auspices de la municipalité, est ouvert aux orphéons, aux musiques d'harmonie, de fanfares, de trompettes ou de trompes de chasse. Il comprendra 1° Un concours de lecture à vue, 2° un concours de soli (partie instrumentale); 3° un concours d'exécution, 4° un concours d'honneur.

Le concours de lecture à vue est fixé à dimanche, 9 heures du matin, exécution, à 2 heures du soir, la partie instrumentale (soli), à 4 heures, et le concours d'honneur à 9 heures.

Le lundi à midi auront lieu le cortège et le défilé.

Les travaux de la gare. — Ainsi que nous l'avons annoncé, c'est le 10 juin qu'a eu lieu l'adjudication des travaux de couverture (plomberie et fardoise) à exécuter à notre nouvelle gare.

Les soumissions ont été décachetées à Paris, rue de Dunkerque, en présence de M. l'ingénieur en chef chargé des travaux de la surveillance : M. Leteré-Blondel, entrepreneur à Arras, a été déclaré adjudicataire avec un rabais de 30,10 0[0.

Ordonnance de non-lieu. — Nous avons annoncé dernièrement l'arrestation de deux personnes inculpées de vol et de complicité de vol d'une somme de six cents francs.

Les deux dames inculpées, Alphonsine Bonte, cabaretière, rue des Longues-Haies, 93, et Zoë Dufermont, journalière, rue des filatures, ont été relaxées lundi en vertu d'une ordonnance de non-lieu.

Accident de fabrique. — Mardi matin vers *neuf heures un accident est arrivé à la filature* Dillies et Cie, rue du Coq Français.

Une apprentie rattacheuse, Clémence Bauziere, âgée de quatorze ans, demeurant rue de Beaurewaert, cour Jennart, 39, a eu le haut du bras droit engagé dans l'engrenage d'un métier à filer.

Elle porte une blessure assez profonde qui a nécessité son transfert immédiat à l'Hôtel-Dieu.

M. le docteur A. Godefroy lui a donné les soins d'urgence.

Accident de voiture. — Le cocher de M. Scotté-Mansart, suivait lundi à midi la rue de Lille, quand tout à coup son cheval s'emporta : Dans les efforts qu'il fit pour le retenir, Mansart tomba de son siège et, cramponné aux rênes, fut traîné sur une longueur de vingt-cinq mètres.

Il a aux genoux des contusions assez légères. C'est M. le docteur de Chabert qui lui a donné les *premiers soins.*

Au bal. — Une jeune fille, Sophie V... a constaté au bal la disparition de son porte-monnaie : elle en accuse son danseur, à tort ou à raison ; toujours est-il que celui-ci a été arrêté sous inculpation de ce larcin. Le porte-monnaie ne contenait qu'une somme minime.

Ces gamins !... — Un enfant, Pierre Vermeulen, s'amusant, lundi, à tirer des pétards, a blessé, très légèrement d'ailleurs, à la main, un de ses camarades, Alphonse Goumanu, âgé de quatorze ans. Un rapport a été dressé.

Wattrelos. — Henri R..., journalier, accuse Adolphine V..., cabaretière, de lui avoir donné, alors qu'il passait, un coup de ciseaux dans la figure. Selon Adolphine, au contraire, c'est R... qui l'aurait attaquée. « Je n'avais pas sur moi, ajoute-t-elle, une paire de ciseaux, et je n'ai pu, par conséquent, m'en servir pour blesser personne. »

R..., en tous cas, porte au visage plusieurs égratignures.

L'affaire en est là.

Chronique colombophile. — Voici le résultat du concours de Clermont, le 19 juin 1887, offert par la Société *Le Pigeon gris*, chez Godart, rue St-Joseph, 568 pigeons lâchés à 6 heures. Beau temps calme, vent nord-Est, beau départ, 22 paniers. Convoyeur Joseph Dedoncker.

1er prix, Em. Maton, 8 h. 44, hp ; 2e, D. Desfontaines, 8,45, hpp ; 3e, Agache, 8,46, hpp ; 4e. Parent, 8.46, hppp ; 5e, Cogrmain, 8.46. hp ; 6e, A. Maton, 8.46, hpppp ; 7e, H. Mazure, 8.46, hp ; 8e, Liénard, 8.46, hppp ; 9e. Castel, 8.46, hppp ; 10e, Vandebosque 8,47, hp ; 11e. H. Morel. 4.47, pppp.

12e prix, Em. Maton. 8 h. 47, p ; 13e. Craye, 8 47, p; 14e. Pipart. 8.40, pp ; 15e, H. Morel. 8.48, pppp ; 16e, Bovyn, 8.48, pp ; 17e. Liénard, 8.48, pp ; 18e, Fruchart 8.48, ppp ; 19e, L. Bourgeois, 8.48, p ; 20e, Achin, 8.48, ppp ; 21e, Mossion, 8.48, p.

22e prix, Isebaert, 8 h.49,pp; 23e, Em. Olivier. 8.49, ppp ; 24e, *H. Morel*, 8.49. p; 25e. J.-B. Neffle. 8.49, pp ; 26e, Th. Vanhoorde. 8.49, p ; 27e. Hovine, 8 49, pp ; 28e. J.-B. Niffle, 8.50, pp ; 29e. J B. Niffle, 8.50, pp ; 30e, Timmermans, 8,50, pp ; 31e, Desquiens, 8.50, p ; 32e, Deschamps, 8 h. 50, p.

33e prix, Ch. Cools, 8 h. 51, p; 34e, D.Lenoutre, 8,51, pp; 35e. Dublé, 8 52, p; 36e, Auguste Watine, 8,53; 37e, Briquet, 8,53. p; 38e. Millescamps, 8.53, p; 39e. Em. Olivier, 8,53. p; 40e. Declercq. 8,54, p; 41e, Vandebosque, 8.54. p; 42e, Germain, 8,54, p.

43e prix, P. Marcy, 8 h. 54 p ; 44e, Deschamps, 8.54 p ; 45e. Carrette, 8.54 p; 46e, Houzet, 8.54 p; 47e, G. Piels, 8.55 ; 48e. Bayart, 8.55 ; 49e, Fleury, 8.55; J.-B. Baert, 8.55; 51e, J. Ferret, 8.55; 52e. Germain. 8.55.

23e prix : Desloover, 8 h. 55 ; 54e, Losfeld, 8.56 ; 55e. F. Tant, 8.56 ; 56e, Dublé, 8,56 ; 57e. Viaminck, 8.56 ; 58e, Duflot, 8.56 ; 59e, Nicolas, 8.56 ; 60e, Van Belleghem, 8 56 ; 61e, Germain, 8.56 ; 62e, Delbar, 8.56.

Dimanche 26 juin, 8e concours par zône de l'Union fédérale colombophile sur Creil, prix d'honneur 100 fr. organisé par la société l'*Eclair*, chez J.-B. Grouillon, rue Voltaire (au Cul de four) l'inscription la veille de 3 à 6 heures et demie du soir. Mise 1 fr. 50 et poules facultatives 1, 2, 3 et 5 fr.

Chronique colombophile. — Le cercle *Union* organise deux dressages préparatoires à son concours sur Tours : Chantilly, le mercredi 22 juin, mise en paniers le 21 de 6 à 7 heures du soir; Albert, le jeudi 23 juin, mise en paniers le 22, de 6 à 7 heures du soir. Conditions habituelles.

LA FRANC-MAÇONNERIE

Le 60me numéro des *Mystères de la Franc-Maçonnerie*, dévoilés par Léo Taxil, est en vente au prix de 10 centimes. Le réclamer au bureau du journal ou aux vendeurs.

TOURCOING

Le Conseil municipal est convoqué pour vendredi prochain 24 courant, afin de délibérer sur les questions suivantes :

Budget supplémentaire communal de 1887 ; Lycée. Projets de forage et de distribution d'eau. Projet d'agrandissement de la salle de gymnastique et autres travaux complémentaires. Projet de compléments pour la bibliotheque, le tout à exécuter sur les fonds généraux de l'entreprise restant disponibles. — Projets de construction d'aqueduc rue Fin de la Guerre. — Projets de construction et complément de pavage de la place de l'Hôtel-de-Ville. — Indemnités pour cessions de terrain à la voie publique — Chemins vicinaux. Vote et emploi des ressources pour 1888. — Comptes de mitoyennetés à régler. — Proposition de M. Dewyn, pour emprunt concernant les chemins vicinaux.

Discussion des conclusions du rapport de la commission de la voirie concernant les propositions de la compagnie des tramways du Nord, notamment en ce qui concerne l'installation définitive de la traction mécanique sur les lignes de Lille à Tourcoing et de Lille à Roubaix. Avis à émettre dans l'enquête ; Discussion du rapport de la même commission concernant l'aqueduc projeté à la rue des Moulins ; *Caisse d'épargne.* — Réélection ou remplacement des membres sortant d'exercice; Ateliers de l'école de la rue de Gand. Marchés pour acquisition d'un moteur à gaz et pose de transmissions.

Rapports des commissions, lecture et discussion, s'il y a lieu, — Commission des travaux, pavage de la cour des ateliers à l'école de la rue de Gand, (*M. Deletombe, rapporteur*) ; *Commission des travaux*; modifications et installations diverses à la halle, (même rapporteur) ; Commission de la Voirie, construction et élargissement de la Chaussée de la rue de la Fin de la Guerre, (*M. Dewyn, rapporteur*) ; Pavage de la place et de l'un des côtés de l'église des Phalempins, (même rapporteur) ; Aqueduc de la rue des Carliers, (M. Monnier, rapporteur) ; Pavage du *chemin vicinal n° 9, dit la Tossée*, observations du service ; Projet vicinal, (même rapporteur).

Un sieur Henri Legrand, qui ne paraît pas jouir d'une excellente réputation, a été amené hier soir au poste. Il était entré dans un estaminet de la rue Notre-Dame, y avait fait du tapage et avait frappé un paisible consommateur ; celui-ci a eu les yeux pochés et l'épaule endolorie des coups qu'il a reçus. Enfin ce même individu a injurié l'agent de police mandé pour l'expulser de l'établissement.

Bondues. — On vient de reconnaître les effets d'habillement de l'homme trouvé noyé le 15 de ce mois dans les fossés de la ferme de M. Jules Parez en cette commune ; cet homme se nomme Louis Delplanque, célibataire, âgé de 43 ans environ, rattacheur, né à Tourcoing, en logement chez le nommé Fleury Ripotent, demeurant à Tourcoing, rue de Coulons, lequel a reconnu lesdits effets.

Depuis quelque temps il donnait des signes d'aliénation, il est partide son domicile, sans rien dire à personne le dimanche 12 juin courant, à 3 heures du matin.

LILLE

Les fêtes de Lille favorisées par un temps splendide, ont continuées lundi par des jeux divers.

A 7 heures 1[2 a eu lieu, place Sébastopol, le départ d'un ballon monté par M. Glorieux, accompagné de 3 voyageurs, dont M. Vaissier, de Roubaix.

L'incendie de la rue de Lannoy, à Fives — Le feu s'est déclaré dans l'un des deux hangars situés dans le fond de la cour, entre la rue Stien et la maison d'habitation de M. Hoyois. Ce magasin contenait divers bois d'essence.

L'incendie a détruit complétement un corps de bâtiment et un magasin appartenant à M. Ponseele maréchal-ferrant, rue Stien. L'habitation de ce dernier a été légèrement atteinte.

On n'est parvenu à se rendre maître du feu qu'à quatre heures et demie, et il ne s'est entièrement éteint qu'à sept heures.

Les pertes sont évaluées à une cinquantaine de mille francs. Elles consistent, pour M. Hoyois, en deux hangars, une voiture et une grande quantité de bois, soit 40.000 fr., couverte par une assurance à l'*Union générale du Nord*; pour M. Ponseele, en 6,000 francs avec assurance au *Phénix*. Le reste est partagé entre trois locataires d'une maison contiguë, MM. Bettremieux, Demazenaire et Delassus.

La cause du sinistre est inconnue; mais on craint qu'elle ne soit due à la malveillance, M. le commissaire Perlet a ouvert une enquête.

Un grave accident. — *Trois blessés.*— Lundi matin, à six heures et demie, trois ouvriers tailleurs de pierres, travaillant sur un échafaudage, sont tombés d'une hauteur de quatre mètres et se sont grièvement blessés.

Un Médecin, mandé immédiatement, a ordonné leur transfert d'urgence à l'hôpital Saint-Sauveur.

Les trois blessés se nomment Meurisse, Vougy et Decquart.

A BÉBÉ

Dodu comme un amour et fraîs comme une pomme,
Ange au bras potelés, si vermeil et si beau !
Pour garder ta fraîcheur en devenant un homme,
Maman va te laver au Savon du Congo.
14974d VAISSIER frères, Roubaix-Paris.

CONSEIL MUNICIPAL DE ROUBAIX

Séance du vendredi 17 juin 1887

Compte-rendu analytique du *Journal de Roubaix*

Présidence de M. Julien LAGACHE, maire

La séance est ouverte à huit heures 15.

M. LE MAIRE procède à l'appel nominal.

Présents : MM. A. Faidherbe, J-Bte Pennel, P. Destombes, *adjoints* ; F. Roussel, Martel-Delespierre, N. Comerre, A. Dupire, A. Haringckouck, G. Legrand, Alfred Reboux, F. Ernoult, le docteur Derville, H. Baisine, F. Farvacque, F. Leclercq, A. Sonneville, L. Cordonnier, Delaunoy-Destombes, Pollet-Desquins, Béghin-Bonnave, le docteur Carrette, J.-Bte Descamps, H. Sandevoir, P. Dazin.

Absents : MM. A. Vinchon, P. Watine, adjoints; H. Salembier, G. Heyndrickx, S. Chéron, H. Roche, J. Cuvelier, excuse ; P. Catteau, A. Louage, P. Orange, E. Baas.

M. ALFRED REBOUX, secrétaire, donne successivement lecture des procès-verbaux des séances des 6, 19 et 20 mai derniers, qui sont adoptés sans observation.

Questions diverses

Le Conseil renvoie, à la 3e commission, l'examen de l'enquête sur l'unification des réseaux urbain et suburbain des tramways de Lille. Il décide que les contributions foncières et des portes et fenêtres des habitations des directeurs et directrices des écoles communales seront payées sur le crédit des contributions communales.

Il renvoie, aux 3e, 2e et 1re commissions, les observations faites sur les Hospices, par M. le comte de Flers, inspecteur-général des établissements charitables ; aux 6e et 1re, une demande d'augmentation de la subvention municipale accordée à la Société de tir national.

Il donne acte d'une lettre par laquelle M. le Président de la Société des Courses de Roubaix retire sa demande de subvention, donnant comme motif que la Société est dissoute.

Il renvoie, aux 4e et 1re commissions, une demande d'augmentation de subvention formée par la *Cœcilia Roubaisienne*; aux 6e et 1re, un projet de complément du matériel d'incendie des sapeurs-pompiers.

L'adjudication pour l'exploitation des buvette et restaurant de l'école de natation n'ayant pas donné de résultat, un contrat a été passé avec M. Lepers, qui paiera 1000 fr. à la ville. Le Conseil approuve ce contrat.

Bâtiments municipaux

Le Conseil homologue les réceptions définitives des travaux suivants : reconstruction d'un pontrage à l'école de filles de la rue du Coq-Français; grosses réparations à l'église Notre-Dame ; reconstruction d'un plancher dans le logement de la directrice de l'école de filles de la rue des Anges.

Il vote la somme de 233 fr. 28 pour remboursement de frais de pavage et d'aqueduc, à M. Toutlemonde-Chombard, rue Ternaux.

Il renvoie, aux 3e et 1re commissions, une réclamation de M. Vrosne, entrepreneur adjudicataire des travaux de construction, à la ferme de l'ébouage, d'un magasin pour le matériel des fêtes.

Questions diverses

Le Conseil renvoie aux 6e et 1re commissions, une réclamation de M. A. Toulet, relative aux avertisseurs d'incendie; aux 4e, 8e et 1re, la question d'insuffisance du crédit de 4,000 francs voté pour les rocailles de Barbieux.

Voirie

Le Conseil vote une somme de 600 francs demandée par l'avocat de la ville, pour l'affaire de trottoir pendante devant le Conseil d'Etat entre M. Leroux et la ville de Roubaix.

Il renvoie aux 3e et 1re commissions une pétition des propriétaires riverains du quai de Gand.

Il vote un crédit supplémentaire de 1,200 francs pour l'installation et l'entretien des bouches à incendie et des bornes-fontaines.

Il renvoie aux 3e et 1re commissions une pétition des habitants de la rue de Barbieux demandant le classement et la mise en état de viabilité de cette voie, ainsi que le projet de construction d'un aqueduc, boulevard de Metz.

RAPPORTS DES COMMISSIONS

Opérations financières de la ville de Roubaix pendant les exercices 1882, 1883, 1884 et 1885 ; injonctions de la cour des comptes.

M. N. COMERRE, lit ce rapport :

« Messieurs, en vue d'assurer l'organisation des fêtes publiques et les concours de musique et de gymnastique pendant les années 1882 à 1885, l'Administration a alloué, à diverses personnes, les indemnités dont le détail suit :

»FÊTES NATIONALES, exercice 1883. numéro du mandat, 17, partie prenante, Ricard, artificier, nature de la dépense, feu d'artifice, montant de l'indemnité, 1,200 fr. — 1882, 36, Ricard, artificier, feu d'artifice (à valoir), 700 fr. — 1882, 45, Ricard, artificier, feu d'artifice (solde), 500 fr. — 1881, 8, Caes, artificier, feu d'artifice, 1,000 fr. — 1884, 9, Jean-Baptiste Glorieux, ascension aérostatique et descente en parachûte, 800 fr.— 1885, 18, Jean-Baptiste Glorieux, ascension aérostatique, 750 fr. — 1885, 31, Jean-Baptiste Glorieux, ascension aérostatique, 700 fr. — 1883, 13, Agathon Defernez, Organisation des joûtes sur l'eau, 200 fr. — 1883, 9, Alexandre Obin, orchestres de bals populaires, 375 fr. — 1883, 10, Victor Verax, orchestres de courses, 65 fr. — 1883, 15, Stal, tir du canon, 15 fr. — 1883, 5, Jules Cau, décorations diverses et constructions de kiosques, 300 fr. — 1884, 4, Henri Dhallun, jeux populaires, 945 fr. — 1882, 60, Ed. Devernay, cortège des sociétés, 210 fr. — 1882, 13, Ed. Devernay, cortège des sociétés, 500 fr. — 1882, 19, Ed. Devernay, cortège des sociétés, 700 fr.— 1883, 11, Ed. Devernay, cortège des sociétés, 1,520 fr. — 1883, 42, Ed. Devernay, cortège des sociétés, 220 fr. — 1884, 4, Ed Devernay, cortège des sociétés, 2,600 fr. — 1885, 4, Ed. Devernay. cortège des sociétés, 3,000 fr.

»CONCOURS DE MUSIQUE, exercice 1882, numéro du mandat, 27, partie prenante, Paul Foveau. nature de la dépense, primes aux lauréats, montant de l'indemnité, 14,300 fr. — 1882, 35, Paul Foveau, primes aux lauréats, 4,750 fr. — 1882, 7, Paul Foveau, voyages et sollicitations auprès des sociétés, 300 fr. — 1882, 12, Paul Foveau, voyages et sollicitations auprès des sociétés, 500 fr. — 1882, 14, Paul Foveau, voyagss et sollicitations auprès des sociétés, 500 fr. — 1884, 15, Paul Foveau, voyages et sollicitations auprès des sociétés, 500 fr. — 1882, 16, Paul Foveau, voyages et sollicitations auprès des sociétés, 500 fr. — 1882, 17, Paul Foveau. voyages et sollicitations auprès des sociétés, 300 fr. — 1882, 20, Paul Foveau, voyages et sollicitations auprès des sociétés, 500 fr. — 1882, 28, Victor Delannoy, indemnités de déplacement aux jurés, 2,700 fr. — 1882. 4, Victor Delannoy, voyage à Gand, à Bruxelles, etc., pour solliciter auprès des sociétés, 200 fr.

»CONCOURS DE GYMNASTIQUE, exercice 1882, numéro du mandat, 26, partie prenante, Philippe, nature de la dépense, primes aux lauréats, montant de l'indemnité, 700 fr.

» Ces dépenses ayant été reconnues indispensables pour la bonne organisation et la réussite des fêtes et concours, nous vous prions de vouloir bien approuver l'allocation des indemnités ci-dessus détaillées.

» En outre, nous vous proposons d'approuver également un secours de 850 fr. accordé à Mme Louchet, veuve d'un inspecteur du service des Eaux, par les Administrations municipales de Roubaix et de Tourcoing, sur l'exercice 1884.

» En ce qui concerne les quittances des créanciers réels auxquels furent remises les sommes détaillées au tableau ci-dessus, nous pensons que, s'il a été difficile de les demander sans froisser les susceptibilités de personnes distinguées, ou sans nuire au succès des fêtes et concours, il est impossible de les obtenir aujourd'hui.

» Roubaix, le 1887.

» Signé : N. COMERRE, A. BÉGHIN, A. FAIDHERBE.»

M. LE DOCTEUR CARRETTE. — En jetant les yeux sur cette pancarte, une réflexion surgit immédiatement, c'est que toutes les dépenses, dont la Cour des Comptes nous demande la légalisation, sont le fait de fêtes publiques. Si la loi veut que toute dépense entraine les plus strictes obligations au point de vue financier, elle l'a constamment fait dans l'intérêt du trésor municipal. Nous ne pouvons donc que regretter ces grosses infractions à nos intérêts communaux.

Oh ! certes, je sais fort bien qu'une administration ne peut, surtout dans les fêtes, descendre dans les menus détails d'exécution.

M. LE MAIRE.— C'est justement dans les détails que les irregularités se glissent le plus facilement, car les formalités à remplir, pour les éviter, sont parfois si nombreuses et si compliquées, qu'on est exposé à les perdre de vue.

Le reçu individuel exigé par la Cour des comptes est évidemment une sérieuse garantie que nous ne pouvons méconnaître, mais il faut admettre, messieurs, qu'il est des circonstances où il est délicat de le demander.

M. LE DOCTEUR CARRETTE. — Mon but, en vous occupant de ces injonctions, est de vous prémunir contre leur retour, car nous devons avoir, cette année, deux fêtes au moins.

Avant de continuer, je dois déclarer d'abord que je n'entends nullement attaquer l'honorabilité des personnes qui se sont occupées de l'organisation et de l'exécution des fêtes de 1882, je les prends pour des gens à l'abri de tout soupçon. Eux-mêmes ont pu être trompés.

Qu'a-t-on dépensé pour ce concours ?

M. P. DESTOMBES. — 82.000 francs.

M. LE DOCTEUR CARRETTE. — D'ordinaire en envoie des prospectus et des lettres d'invitation aux sociétés ; on y allait autrement lors de la grande fête ; je vois, rien que pour voyages, six ou sept sommes variant de 300 à 500 francs. Aussi je ne m'étonne pas, qu'à ladite époque, on disait qu'il y avait eu beaucoup de coulage dans les dépenses.

Je vois, en définitive que, pour ces fêtes, de 1882, 30000 fr. rien de moins, ont été dépensés sans *contrôle suffisant.*

M. LE MAIRE. — Veuillez bien remarquer qu'il fallait nécessairement faire des démarches, car il s'agissait d'un concours.

M. P. DESTOMBES. — Oui, des démarches personnelles sont souvent nécessaires.

M. LE DOCTEUR CARRETTE. — Pourquoi n'a-t-on pas exigé des reçus ?

M. P. DESTOMBES.— Il eût été difficile, à l'heure où a fini le concours, deux heures du matin, d'en exiger des présidents de sociétés.

Pour le prochain festival, profitant de l'expérience du passé, nous en demanderons.

Quant aux jurés, la somme que la ville leur a allouée pour frais de déplacement, leur a été remise sous enveloppe. Il était délicat d'exiger un reçu.

M. A. FAIDHERBE. — On donne aux jurés leur indemnité sans leur en dire l'importance.

M. LE DOCTEUR CARRETTE.— Je vois, dans le rapport, que l'on ne peut exiger de quittance, de personnes distinguées ; en fait d'exigences administratives, je ne connais pas de distinction.

M. P. DESTOMBES. — La vérité, c'est que, pour éviter de longues formalités, les sommes ont été mandatées en bloc, à une seule personne, qui s'est chargée de leur répartition.

M. LE DOCTEUR CARRETTE. — Je termine en rappelant toute la sollicitude de l'administration sur les prochaines fêtes pour que, plus tard, elle ne voie plus surgir, de pareilles injonctions.

M. LE MAIRE. — Nous nous efforcerons d'observer les instructions sur la comptabilité communale pour éviter, autant que possible, en ce qui nous concerne, le retour des observations de la Cour des Comptes sur les opérations financières de la ville de Roubaix.

Je mets aux voix les conclusions du rapport.

Les conclusions sont adoptées. (*A suivre*).

COUR D'APPEL DE DOUAI

Folie et franc-maçonnerie

M. X... eut autrefois un grade élevé dans l'armée. Il avait aussi un grade dans la franc-maçonnerie, celui de rose-croix.

Ses allures excentriques, la bizarrerie de son caractère, le trouble de ses idées, son état de surexcitation et d'exaltation, des crises épileptiques, tels sont les motifs que sa fille invoque pour solliciter son interdiction, après qu'il eut d'abord été conduit à la campagne, dans une commune du Pas-de-Calais. Au moyen d'un certificat d'un médecin de cette commune, elle le fit interner à l'asile de Lommelet.

Il y séjourna deux à trois mois. Après ce délai, il fut rendu à la liberté.

C'est alors qu'il assigna sa fille et le médecin dont le certificat avait été la cause de son internement. Il leur réclama 10,000 fr. de dommages-intérêts. Il leur réclama, en outre, la restitution de son mobilier ou 8,000 fr.; une somme de 4,100 fr. qu'il prétendit avoir été enlevée par eux du tiroir d'un meuble, et une autre somme de 19,000 fr. comme représentation de celles qu'ils auraient reçues et encaissées par suite d'aliénations de divers titres lui appartenant.

M. X... était remarié. Au cours du procès, il mourut. Sa veuve reprit et continua l'instance en sa qualité de legataire universelle.

Le tribunal civil la débouta purement et simplement de ses prétentions. Elle fit appel et la première chambre de la cour vient, par arrêt du 20 juin, de confirmer le jugement, sauf sur le chef relatif aux aliénations de diverses valeurs. A cet égard, en effet, elle condamne le médecin à payer 15,898 fr. 15 à la succession du défunt.

La sténographie a son utilité. En permettant de recueillir les termes exacts des écrits produits en justice, elle est, pour la Presse, un moyen d'user du droit que la loi lui confère espressement de publier ces écrits.

Voici donc une pièce dont, au cours des débats, il a été donné intégralement lecture :

» Au nom et sous les auspices du sup.·. cons.·. pour la France et ses dépendances
(les l'équerre et le compas)
« R.·. L.·. la solidarité fraternelle.
» Liberté.·. Egalité.·. Fraternité.
(ici le maillet et la truelle)
» Travail.·. Instruction.·. Progrès.
» Cabinet du vénérable.
« Or.·. de Cambrai, le....
» Mme ....., à .....
» Nous n'avons peut-être pas l'honneur d'être connus de vous, mais nous vous connaissons depuis longtemps, ainsi que toute la ville de...., y compris sa garnison.
» Le .... que vous appelez votre père, avait été affilié à notre loge en sa qualité de franc-maçon. Il est, depuis cette époque, devenu maître et rose-croix de la franc-maçonnerie.
» Comme la loge est dans la nécessité d'envoyer à la grande loge centrale à Paris, tous les papiers, diplômes et décorations ayant rapport à ce titre, nous vous écrivons à l'avance, afin que tout soit prêt le jour que nous recevrons l'ordre du grand maître de nous présenter chez vous, pour recevoir les papiers et décorations appartenant au... que vous détenez chez...
» Si vous n'obtempérez pas à notre demande, votre silence sera considéré comme un refus. Nous agirons alors en conséquence.
» Nous vous saluons sincèrement, Madame.
» Les officiers de la respectable loge de Cambrai.
»Ont signé : A. Lefortaux, Cornu, Moreau.
» Envoyez votre réponse à M. Lefort, entrepreneur, avenue de la Gare, Cambrai.»

Cette lettre est adressée à la propre fille du défunt. C'est en ces termes que les officiers de la Loge écrivent à une femme.

Le cachet de la Loge a été apposé sur la lettre. Au milieu d'un compas et d'une équerre, figure l'étoile flamboyante au centre de laquelle se trouve le G majuscule. A l'entour, on lit : L.·. la solidarité fraternelle. — N° 363.·. Or.·. de Cambrai.

Tribunal de Commerce de Roubaix

Audience du 20 juin

Présidence de M. HENRY BOSSUT

JUGEMENTS

Dans cette audience le tribunal a statué sur les litiges exposés jeudi dernier et dont nous avons rendu compte.

Remise tardive d'un colis-échantillons. — M. E. M..., négociant, réclamait à la Compagnie du chemin de fer du Nord 1,500 fr. d'indemnité pour n'avoir reçu, que douze jours après son expédition une caisse contenant des échantillons.

La Compagnie offrait 300 fr. — Le tribunal a apprécié le dommage à 400 qu'il a mis à la charge de la Compagnie défenderesse : il a estimé que si la privation des échantillons peut causer un préjudice non seulement par suite d'affaires manquées mais aussi au point de vue du terrain perdu vis-à-vis de la concurrence, ce préjudice était moins grand si le retard dans l'arrivée de ces échantillons se produisait à la rentrée de voyage de l'intéressé.

Restes de fabrication. — Dans ce différend, le Tribunal a débouté le fabricant M. A. B... de sa demande contre M. J.-A. B..., en disant que le prix était en rapport avec la marchandise et que la réclamation s'était faite trop tardivement pour pouvoir être accueillie. Quant au vendeur originaire, M. F. L..., il le met hors de cause parce que le fil a été vendu sans aucune garantie.

Il ne s'est plaidé aujourd'hui aucune nouvelle affaire intéressante. VÉRAX.

NORD

Démissions de conseillers municipaux douaisiens. — Trois conseillers municipaux de Douai viennent d'adresser leur démission à M. le Maire ; ce sont MM. Cavroy, Messien-Loridan, Charles de Bailliencourt. Le premier motive ainsi sa demission dans une lettre adressée à l'*Indépendant* :

» En votant pour les délégués sénatoriaux de Douai, je l'avais fait avec la conviction que mes collègues, acceptant cette mission, auraient voté jusqu'au dernier tour de scrutin, pour M. de Folleville, et cela parce que, *d'après le dire de M. le Maire, il n'y avait que ce moyen là de sauver nos Facultés.*

» Comme il me serait impossible de m'entendre, dorénavant, sur cette question avec l'administration, je viens d'adresser ma démission de conseiller municipal a M. Merlin. »

Cambrai. — On lit dans l'*Emancipateur* :

« Une question à M. le Préfet du Nord.

» Pourquoi les délégués sénatoriaux de Carnières, d'Avesnes-lez-Aubert, de Rieux, d'Iwuy, et d'un grand nombre de villages de l'arrondissement de Cambrai, n'ont-ils pu, comme les années précédentes revenir dans leurs communes respectives par le train spécial sur lequel ils comptaient.

» La plupart d'entre eux ont dû revenir par le train de onze heures et demie et regagner à pied, à partir de Cambrai, leurs demeures.

» Le train de onze heures, en effet, ne s'arrête qu'à Somain, à Lourches et à Cambrai. »

Caudry. — Les travaux de la nouvelle église sont commencés !

BELGIQUE

Les fortifications de la Meuse. — On annonce la présence à Paris, de M. de Nolleville, délégué du gouvernement belge.

Ce voyage n'est pas étranger à la politique : M. de Nolleville vient discuter avec le gouvernement français le projet d'arrangement relatif aux fortifications de la Meuse.

Sa présence à Paris coïncidera avec celle de M. Albert Bourée, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Bruxelles.

Le congrès des œuvres sociales. — Le deuxième Congrès catholique des œuvres sociales se tiendra à Liège. La date vient d'être difinitivement fixée au dimanche 4 septembre ; le Congrès durera jusqu'au 7 septembre inclusivement.

La représentation proportionnelle. — D'ici à quelques jours, une proposition, émanée de l'initiative parlementaire, sera déposée sur le bureau. Il s'agit de la représentation proportionnelle établie sur le système D'Hondt.

La proposition sera développée par M. Pirmez et signée avec lui par les députés qui font partie de l'Association pour la représentation des minorités, MM. Jules Carlier, Nothomb, Hanssens et de Smedt.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX* — *Déclarations de naissances du 20 juin.* — Camille Dumortier, rue de la Redoute, cour Dupont, 7. — Germaine Gérardi, rue de Lenze, 148. — Amanda Wauters, rue des Longues-Haies, cour Verkinder, 1. — Victor Parent, rue Basse-Masure, cour Lagache, 10. — Léonie Demeyere, rue Wagram, 6. — Félix Franck, rue P. Dujardin, maisons Franck. — Germaine Debacquoy, rue du Pile. — Hortense Delrue, rue St-Jean, 5. — Gustave Vanpeteghem, rue d'Alma, fort Frasez, 22. — Hélène rue de Lannoy, 248. — Gabrielle Loth, place Chevreul. — Marie Duvivier, rue Pierre-de-Roubaix, 54. — Emilienne Burie, rue Plutarque, maisons Blas. — Albert Cornil, rue des Parvenus, 9[. — Joseph Renoir, rue Bayart, 21. — *Mariages.* — Edmond Vinchant, 30 ans, apprêteur, rue St-Antoine, 68, et Marie Hoerée, 25 ans, dévideuse, rue Chapelle-Carette. — Charles Madou, 28 ans, bourrelier, à Forest, et Louise Constant, 24 ans, servante, rue de Lannoy, 122. — Jules Denaux, 33 ans, cordonnier, rue Solferino, 6, et Hortense Mas, 29 ans. bobineuse, rue de Mouveaux, 40. — Auguste Wittebrood, 26 ans, tisserand, rue de Croix, 2, et Marie Debruyne, 23 ans, journalière, id. — Liévin Vandenbulcke, 24 ans, mécanicien, rue Marengo, 11, et Marie Vanpuymbroeck, 23 ans, soigneuse, id. — *Déclarations de décès du 20 juin.* — Marthe Brun n, 3 ans 10 mois, rue Charlemagne. — Joséphine Honoré, 20 ans sans profession, rue Meyerbeer. — Auguste Pecquenr 74 ans, sans profession, rue de Tourcoing, 20. — Elisa Schalckens, 2 ans, rue de Lille, cour Berton, 2. — Léopoldine, 1 an, rue du Fort, 56.

CROIX. — *Déclarations de naissances du 10 au 19 juin.* — Marguerite Haesebrouck, Grande-Rue, cour Sandras.— Emile Momout, rue Basse. — Germain Prévost. — François Vandegonchte, rue du Tonkin. — Jules Delvigne, rue de la Mikellerie — Marcel Lecrogne, rue des Jardins. — Blanche De Brucher, rue Voltaire — Léon Beausir, rue de la Mackellerie. — Emile Caucheteux, rue des Jardins. — *Publications de mariages* — François Colias, maçon, 27 ans, et Marie Nicaise, ménagère, 19 ans. — Alphonse Planquart, menuisier, 39 ans, et Octave Meesdom servante, 37 ans. — Pierre Covens, maçon, 30 ans, et Clémence Wyffels, finisseuse, 21. — *Déclarations de décès du 13 au 19 juin.* — Noémi Duc, 6 mois, rue Voltaire — Elysée Thibaut, 2 ans 7 mois, Grande-Rue, cour Lepoutre. — Gabrielle Demouveaux, 9 mois, rue des Ogiers. — Louis Gaillet, 2 ans 6 mois, rue du Tonkin.

WATTRELOS. — *Déclarations de naissances du 12 au 19 juin.* — Angèle Bossus, Petit Tournay. — Pierre Prut, Laboureur. — *Albertine Noppe, Sapin-Vert.* — Ernest Flipot, rue de la Marie. — Jérémie Bourel, Fleury. — François Senécaux, Vieille-Place. — Irma Nutte, Bas-Chemin. — Victor Budts, rue du Moulin. — Paul Deschamps, Crétinier. — Léontine Delcroix, Saint-Liévin. — *Publications de mariages du 19 juin* — Jean Hustach, 28 ans, douanier, et Marie Baleste, 25 ans, sans profession — Amand Godel, 28 ans, gendarme, et Maria Dubois, 21 ans, modiste. — Camille Dhaeneus, 28 ans, chauffeur, et Marie Demeulemeester, 23 ans, journalière. — *Déclarations de décès du 12 au 19 juin.* — Florimond Lepers, 4 mois, Crétinier. — Louis Beny, 36 ans 1 mois, tisserand, Vieille-Place. — Henri Delcourt, 70 ans, tisserand, Petit Tournay. — Flore Castelain, 7 mois, rue d'Enfer. — Henri Librecht, 2 mois, Touquet.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 19 juin.* — André Lietard, rue Wiroc-Choquel. — Eugénie Catteau, rue Ste-Barbe. — Camille Formant, rue Ste-Germaine. — Eleonore Honoré, rue Pré de la Baille. — *Du 20* — Arsène Duforeau, rue St-Pierre. — Julia Hazebrouck, rue Omnibus. — Hélène Vermeul n, rue de Gand — Marie Cornart, rue du Casino — Gabrielle Del